

**COMMUNE DE MONTIGNAC-CHARENTE**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2024**

Membres en exercice	14
Membres présents	12
Pouvoirs	1
Votants	13
Date de convocation	22 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf octobre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur James CHABAUTY, Maire.

**Présents :** CHABAUTY James, ROULAUD Jean-Jacques, BARREAUX Bernadette, COMTE Joël, RAINETEAU Jean, GIN Anne-Marie, ALLEAU Patrick, SILVESTRE Alexandra, MONTHEIL Catherine, PINAUD Laurence, CAMUZET Stéphanie, FARQUE Christian

**Excusés :** MOURGUES Olivier, LAFONT Sandrine

**Absents :**

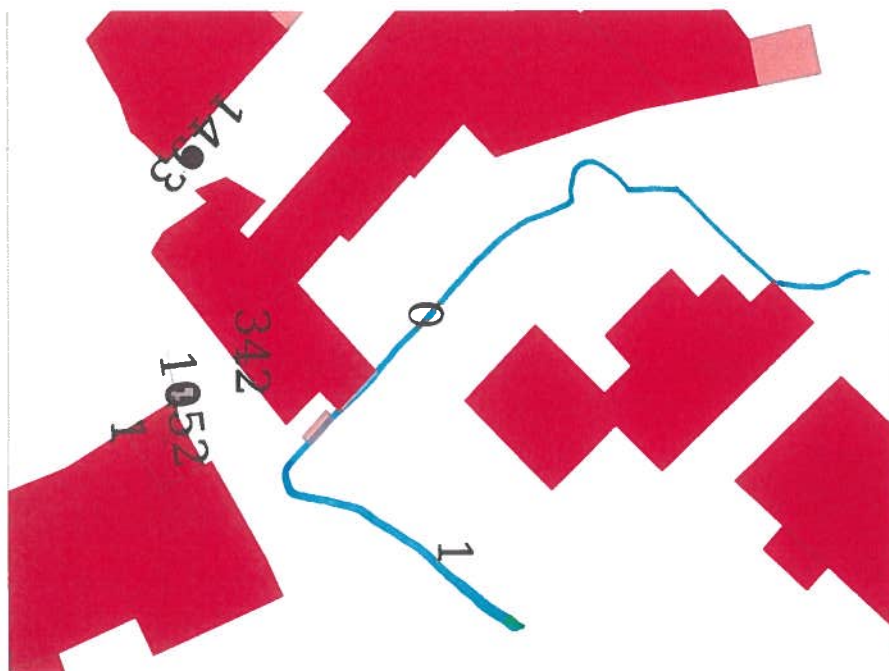
**Pouvoirs :** MOURGUES Olivier a donné pouvoir à CHABAUTY James

**Secrétaire :** ROULAUD Jean-Jacques

**Délibération n°01– 29.10.2024 - Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section C numéro 341**

Décision du conseil municipal à sept « pour » et six « contre » :

- Approuve l'acquisition de la partie « rempart » de la parcelle cadastrée section C numéro 341, selon le plan en annexe.
- Dit que le prix d'achat est de mille euros (1000€).
- Dit que les frais d'actes et de bornage sont à la charge de la commune.
- Dit que les crédits sont inscrits au budget.



**Délibération n°02 – 29.10.2024 : Décision modificative n°5 (ouverture de crédits/sécurisation rempart et achat terrain)**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°5.

**Délibération n°03 – 29.10.2024 – Convention armées-collectivités : autorisation de signature**

Objectifs de la convention :

- Favoriser l'attractivité du territoire en soutenant la vie du militaire et de sa famille (entre autres objectifs, faciliter l'accès au logement des militaires et de leur famille ; faciliter la scolarisation des enfants du personnel des armées ; promouvoir des échanges culturels et sportifs, etc.)
- Développer la force morale de la jeunesse (entre autres objectifs, le parcours de citoyenneté, l'éveil aux questions de défenses, la transmission de la mémoire, etc.).
- Entretien le lien Nation-Armée et contribuer à la diffusion de l'esprit de défense (entre autres objectifs l'industrie de défense et l'économie, le soutien aux blessés et victimes de guerre, faciliter le déploiement des forces, etc.).

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à signer la convention « Armées-Collectivités » présentée.

**Délibération n°04 – 29.10.2024 – Convention Fondation 30 millions d'Amis / « Stérilisation et Identification des chats libres sauvages » : autorisation de signature**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à contacter l'association « Fondation 30 millions d'amis » dans le cadre d'une convention pour la « Stérilisation et Identification des chats libres sauvages ».

**Délibération n°05 – 29.10.2024 – Campagne de régulation des pigeons**

Le conseil municipal à huit « pour », un « contre » et quatre « abstentions » valide l'organisation d'une campagne de régulation des pigeons.

**Délibération n°06 – 29.10.2024 – Camping municipal : remboursement d'un trop perçu suite à un dysfonctionnement du TPE**

Suite à un dysfonctionnement du Terminal de Paiement Electronique (TPE), un campeur a payé deux fois son séjour. Il y a donc lieu de lui rembourser la somme de dix-neuf euros et trente-cinq centimes (19,35€).

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de rembourser un trop-perçu de dix-neuf euros et trente-cinq centimes (19,35€).

**Délibération n°07 – 29.10.2024 – Délibération portant classement d'une voie (sans enquête publique)**

Monsieur le maire explique que « Les caractéristiques de certains chemins ruraux et chemins d'exploitation sont devenus, de par leur niveau d'entretien et leur utilisation, assimilables à de la voirie communale d'utilité publique ». Le « chemin rural du Breuil aux Boiteaux », d'une longueur de 780 mètres, correspond à cette définition (voir plan en annexe).

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide le classement dans la voirie communale du « chemin rural du Breuil aux Boiteaux », pour une longueur de 780 mètres. Cette Voie Communale portera le numéro VC241m.et se nommera « Voie Chappe ».



#### Délibération n°08 – 29.10.2024 – Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2023 (RPQS 2023)

Le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du SIAEP du NORD OUEST CHARENTE.

#### Questions et informations diverses

**Ecole :** L'entreprise qui a procédé à l'installation d'une pompe à chaleur dans la « nouvelle classe » a signalé des faiblesses dans la charpente (fermettes). Par conséquent, pour des raisons de sécurité, en attente de la réalisation des travaux, la classe est déplacée dans la « salle pluri-usages ». Les travaux sont planifiés semaine 47.

**Remerciements :** l'association EIDER remercie le conseil municipal pour la subvention accordée.

**Calitom :** Calitom a distribué une information sur le PASS VALO dans les boîtes aux lettres. Le PASS VALO est gratuit. Il suffit d'en faire la demande (par courrier ou électroniquement sur [calitom.ecocito.com](http://calitom.ecocito.com)). L'identification par carte, est destinée à limiter les apports de déchets de personnes venant de départements voisins et les comportements inappropriés à l'égard des consignes et des agents. Cette mesure va être déployée progressivement sur la période 2024 à début 2025, communauté de communes par communauté de communes. À terme, l'accès aux pôles de valorisation ne sera possible que sur présentation du PASS VALO.

**Fondation du Patrimoine :** les éléments chiffrés en notre possession ont été envoyés à l'antenne de Poitiers.

**Décorations de Noël :** Les élus ne retiennent pas la proposition d'achat de décorations de Noël. Un atelier de fabrication de décorations (pour le village) est organisé le 27 et le 30 novembre, de 14h00 à 16h30, à la grange communale (place Taillefer). Une communication sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

**Soirée d'échanges « Favoriser la biodiversité » / PETR du Pays du Ruffécois** (en présence de Jérôme MOREAU et d'Aurélié VIGNET) : le 28 novembre à 18h00 (salle multi-activités – rue des Ecoles).

**Repas des aînés** : Le repas sera organisé le 7 décembre à 12h00, au restaurant le Chti Taillefer. Le repas est gratuit pour les administrés de plus de 70 ans. Les personnes de moins de 70 ans, ou qui n'habitent pas la commune, peuvent s'inscrire contre une participation de 32 €, à payer directement au restaurateur.

Monsieur le maire lève la séance à 20h00. Prochaine réunion du conseil municipal : 14 novembre à 18h30.